LE 28 SEPTEMBRE DÉFENDONS LE DROIT À L'AVORTEMENT PARTOUT DANS LE MONDE

Le 28 septembre, Journée internationale pour le droit à l'avortement, nous afficherons haut et fort notre solidarité avec toutes les femmes du monde et en particulier celles des pays où est interdit totalement ou partiellement le droit à l'avortement !
Chaque année, nous manifesterons pour que ce droit soit établi, appliqué, respecté, dans le monde, en Europe et en France.

En Argentine, le Président Milei cherche à revenir sur le droit à l'avortement, acquis de haute lutte en 2020. Les conséquences de la décision de la Cour suprême états-unienne de 2022, continuent à peser sur les femmes des USA dont certaines se rendent au Mexique où la Cour suprême a dépénalisé l'avortement en septembre 2023.
Partout où l'extrême droite arrive au pouvoir elle n'a de cesse de vouloir restreindre voire interdire les droits des femmes. C'est le cas dans différents pays européens comme en Italie, en Hongrie ou en Pologne. Les femmes polonaises en paient encore le prix fort malgré un changement politique qui peine à rétablir le droit à l'avortement.
Il est essentiel d'inscrire le droit à l'avortement dans la Charte Européenne des Droits Fondamentaux.
En France, parmi les député·es du RN il y a de farouches militant·es anti avortement ! Le nouveau gouvernement doit pénaliser les activistes anti-IVG qui notamment attaquent des locaux du Plannin familial, propagent de fausses informations sur le net, dénigrent les séances d'Éducation à la vie affective et sexuelle à l'école, essaient de dissuader les femmes d'avorter.
Il est urgent de dissoudre ces associations anti-IVG.
En mars 2024, la « liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse » a été inscrite dans la Constitution française, ce dont nous nous réjouissons. Cependant, cette avancée ne suffit pas. Les conditions dans lesquelles s'exercent la « liberté garantie » pourraient toujours être revues à la baisse. Rien ne garantit les moyens humains et matériels, la double clause de conscience du personnel médical existe toujours.
En outre, la nomination de Michel Barnier, qui a voté en 1982 contre le remboursement de l'IVG, requiert encore plus notre vigilance.
Nous exigeons afin de garantir l'application de la loi :

- l'accès aux soins, pour toutes, sur tous les territoires, tout le long de l'année avec la réouverture des CIVG fermés, des maternités et hôpitaux de proximité, le maintien de l'offre en ville.
- La garantie pour toutes du choix des méthodes pour l'IVG et la contraception.
- Une politique claire et forte impulsant des campagnes publiques d'informations sur les droits sexuels et reproductifs ainsi que les séances d'éducation à la vie affective et sexuelle en milieu scolaire prévues par la loi du 4 juillet 2001.
- Une politique de production publique des médicaments essentiels, incluant ceux nécessaires à l'IVG, pour éviter toute pénurie Cela passe par la création d'établissements pharmaceutiques nationaux et européens financés par des fonds publics, pour produire, diffuser et gérer les stocks de médicaments. Depuis les effets d'annonce de juin 2023, rien ne s'est concrétisé.

Dans ce cadre, nos organisations CGT, FSU, Solidaires, Planning familial, Collectif des droits des femmes, Noustoustes appellent à se rassembler le 28 septembre 2024 à Blois, à 17H30 aux escaliers Denis Papin et à assister à la projection du film « Histoire d'A » au Planning familial à 19H (*28 rue des écoles à Blois*).

Blois le 16 septembre 2024 – IPNS, ne pas jeter sur la voie publique